

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 octobre 2025

Lancement de la pétition nationale "Oui à la liberté énergétique"

pour que chacun puisse produire et consommer une électricité renouvelable.

Une nouvelle fédération citoyenne, FUTUR – Fédération des UTilisateurs dU Renouvelable, vient d'être créée pour défendre un principe simple : le droit pour chaque citoyen, collectivité ou entreprise, de produire et consommer une électricité renouvelable. À l'occasion de sa création, la fédération lance une pétition nationale en faveur de la liberté énergétique.

Un contexte de transition encore fragile

« Face aux menaces de moratoire, nous voulons proclamer, pour tous, le droit à consommer et produire l'énergie de leur choix », explique Joël Mercy, président exécutif de FUTUR. « Il s'agit d'un enjeu de liberté, d'égalité d'accès à l'énergie et de responsabilité collective. » Alors que le solaire et les autres énergies renouvelables progressent partout dans le monde, la France connaît encore des freins administratifs et des menaces récurrentes de suspension des projets.

Ces blocages ralentissent la transition énergétique, alors même que...

• les technologies renouvelables sont aujourd'hui les plus compétitives et les plus rapides à déployer,



• les Français en ont une bonne image et sont largement favorables à leur développement (comme l'a montré une récente étude IFOP conduite à large échelle avec 12 000 personnes interrogées).

Un mouvement divers, ouvert et indépendant

Face à ce contexte, FUTUR vise à fédérer la plus grande diversité d'acteurs de la société (citoyens, associations, collectivités, entreprises...) pour donner la parole et faire entendre la voix des utilisateurs dans le débat public : qui mieux qu'eux pour partager leur expérience d'usage et témoigner des bénéfices des énergies renouvelables ?

Ni lobby ni chapelle, ni structure professionnelle ni association d'experts, **FUTUR se définit comme** un mouvement collectif, divers, ouvert, tourné vers la mobilisation et l'action.

Une intention qui se reflète dans la diversité du collectif fondateur de FUTUR. Il réunit...

- des acteurs associatifs comme Joël Mercy et Claudine Stantina,
- des élus locaux en action pour la transition énergétique de leurs territoires comme Martine Bisauta et Patrick Sabin,
- des grandes voix de la défense de l'environnement telles que Corinne Lepage,
- des dirigeants d'entreprises françaises, parmi lesquels Laurent Demas, André Joffre, Arnaud Langlois, Yann Laurent, Myriam Maestroni, Vincent Maillard...

Et pour prendre son envol, FUTUR a pour **président d'honneur Bertrand Piccard,** l'un des pères de Solar Impulse, le premier avion solaire à avoir réalisé un tour du monde.

« Nous venons d'horizons différents mais nous sommes avant tout des citoyens qui invitons tout le monde à nous rejoindre, pour contribuer à ce que notre pays et nos territoires ne se retrouvent pas en marge du grand mouvement planétaire renouvelable, mais à la pointe », explique Joël Mercy. Et c'est pour cela que FUTUR prend une première initiative majeure.

Une pétition pour un droit fondamental

L'association vient en effet de lancer une pétition pour demander que la loi reconnaisse explicitement le droit de chacun à choisir son énergie, que ce soit en tant que producteur individuel, membre d'une coopérative ou simple consommateur.

Les signataires rappellent que :

- Les **énergies renouvelables** offrent **plus d'autonomie** pour les ménages, les territoires et le pays.
- Elles **réduisent la dépendance** aux combustibles importés, renforçant ainsi la souveraineté énergétique et la balance commerciale de la France.
- Elles sécurisent le pouvoir d'achat.
- Elles contribuent à la protection du climat et à la réduction de la pollution.



• De plus en plus de citoyens veulent **produire leur électricité**, l'autoconsommer, ou investir dans des projets collectifs locaux.

La pétition est en ligne depuis le 17 octobre 2025 sur le site de l'Assemblée nationale > https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-4340

FUTUR présentera publiquement ses premières actions lors du Salon EnerGaïa, à Montpellier, en décembre 2025.

À propos de FUTUR

FUTUR – Fédération des UTilisateurs dU Renouvelable est une association loi 1901 créée en 2025. Elle fédère et représente les citoyens, collectivités et entreprises qui utilisent ou soutiennent les énergies renouvelables. Son objectif : faire entendre la voix des utilisateurs dans le débat public, répondre aux contre-vérités et soutenir les politiques ambitieuses de transition énergétique.

"Choisir notre électricité, c'est notre LIBERTÉ. Le renouvelable, c'est l'ÉGALITÉ d'accès à l'énergie pour tous. La coopération pour produire, c'est la FRATERNITÉ dans un monde plus sain et plus durable."

En savoir plus sur FUTUR > \bigoplus https://futur.odoo.com